

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE 1 INTRODUCTION À LA FIDUCIE	1
I. Présentation du chapitre	1
II. Qu'est-ce qu'une fiducie ?	3
A. L'obligation	4
B. La relation.	5
C. Le démembrement du titre de propriété.	5
III. Les types de fiducies	6
A. La fiducie expresse	7
B. La fiducie réparatoire.	7
1. La fiducie résultoire	7
2. La fiducie constructoire	8
C. La fiducie d'origine législative	9
D. Autres « fiducies »	10
1. La fiducie implicite	10
2. La fiducie publique	11
3. La fiducie politique	12
IV. À quoi sert la fiducie ?	13
A. À l'origine	14
B. Le <i>Statute of Uses</i>	15

C.	L'époque contemporaine.	16
1.	Dans le contexte personnel ou familial	17
2.	Dans le contexte commercial	19
3.	Dans le contexte politique	20
4.	Comme mesure de réparation	21
V.	L'avenir de la fiducie.	21
A.	Les régimes de retraite	21
B.	La protection de l'environnement.	22
C.	La gouvernance des Autochtones.	23
VI.	Comment la fiducie se distingue-t-elle d'autres concepts ?	24
A.	Le mandat	28
1.	Une relation personnelle et non propriétaire.	28
2.	Le contrôle et la responsabilité du mandant	29
3.	Le décès du mandant	30
B.	Le contrat	31
C.	Le baillement	33
D.	La créance	34
E.	La sûreté.	37
F.	L'exécution testamentaire	39
VII.	Sources	40
A.	La réception du droit anglais	41
B.	La législation	42
C.	La jurisprudence.	43
1.	La jurisprudence anglaise	44

2. La valeur de précédent des décisions	45
a) Rupture avec l'approche classique élaborée en Angleterre	45
b) La renaissance de l'equity	46
VIII. Terminologie	49
A. La législation	50
B. La jurisprudence.	53
IX. Comment la fiducie de common law se distingue-t-elle de la fiducie du droit civil québécois ?	54
A. Les particularités de la fiducie en régime de common law	55
B. Les sources de la fiducie du droit civil québécois	56
C. Le régime de la fiducie en droit civil québécois	56
1. La nature de la fiducie	57
2. Les obligations du fiduciaire	59
3. Les droits des bénéficiaires	60
4. Les droits du fiduciaire/constituant.	60
5. Les avantages de la fiducie du droit civil québécois.	62
Sommaire du chapitre	62
Exercices	64
Pour pousser plus loin la réflexion	64
CHAPITRE II INTRODUCTION GÉNÉRALE À L'EQUITY	67
I. Présentation du chapitre	67
II. La nature de l'equity.	69

III.	Historique – évolution de l’equity [tableau 2.1]	70
A.	L’équité comme source du droit : à partir de la Conquête de 1066	73
B.	L’equity comme branche du droit – la Cour de la Chancellerie : aux XV ^e et XVI ^e siècles	76
C.	L’equity comme système juridique : aux XVII ^e et XVIII ^e siècles	77
D.	La stagnation de l’equity : les réformes procédurales du XIX ^e siècle	78
E.	La renaissance de l’equity : à partir de la seconde moitié du XX ^e siècle	80
IV.	Les maximes d’equity	81
V.	L’interaction entre la common law et l’equity	84
VI.	La fusion juridictionnelle	85
A.	Le débat : fusion procédurale vs fusion substantielle	86
B.	La décision de la Cour suprême du Canada dans <i>Canson Enterprises Ltd.</i>	87
C.	Un cadre d’analyse fondé sur les objectifs de principe ?	90
VII.	L’avenir de l’equity.	92
	Sommaire du chapitre	94
	Exercices	95
	Pour pousser plus loin la réflexion	95
	Annexe	96
	CHAPITRE 3 LA FIDUCIE EXPRESSE	101
I.	Présentation du chapitre.	101

II. Les différentes formes de fiducies expresses	102
III. La création d'une fiducie expresse.	105
A. La capacité des parties.	105
1. Le fiduciaire	105
a) La minorité	106
b) L'incapacité mentale	106
c) La faillite	106
2. Le fiduciaire	107
a) La minorité	107
b) L'incapacité mentale ou la faillite	107
3. Le bénéficiaire	108
B. Les trois certitudes.	109
1. La certitude d'intention	109
a) L'intention réelle du cédant	110
b) Les termes précatifs.	112
2. La certitude de matière	113
3. La certitude d'objet	116
a) Le degré de certitude : fiducies fixes vs fiducies discrétionnaires	117
b) Le genre de certitude : certitude conceptuelle vs problème de preuve	120
c) La question d'impossibilité administrative.	121
C. Les modes de création d'une fiducie.	122
1. La déclaration de fiducie	123
2. Le transfert du bien à un fiduciaire	126
3. Les promesses gratuites	128

D. Les restrictions à la création d'une fiducie	130
1. L'illégalité et l'ordre public	130
a) Les dispositions contraires à l'ordre public.	131
b) La liberté de tester ou de disposer de ses biens	134
2. Les conditions	135
3. Les dispositions visant à frustrer les créanciers.	137
a) La <i>Loi sur la faillite et l'insolvabilité</i>	138
b) La <i>Loi sur les cessions et préférences</i>	139
c) Le <i>Statute of Elizabeth</i>	139
d) La question de l'intention.	140
4. La règle d'interdiction des perpétuités	141
Sommaire du chapitre	142
Exercices	143
Pour pousser plus loin la réflexion	144
CHAPITRE 4 LES FIDUCIES FINALITAIRES	145
I. Présentation du chapitre.	145
II. Qu'est-ce qu'une fiducie finalitaire ?	146
III. Les fiducies finalitaires d'intérêt privé	148
A. Les exceptions historiques.	149
B. Les fiducies finalitaires à bénéficiaires indirects.	149
C. La fiducie <i>Quistclose</i>	151
D. Les associations non personnalisées	152
E. Quelques questions accessoires	153

IV. Les fiducies finalitaires d'intérêt public, dites caritatives	154
A. Les principaux avantages	155
1. Les avantages fiscaux	155
2. L'exception à la règle d'interdiction des perpétuités	157
3. L'application du principe de l'aussi-près	157
4. L'immunité (partielle) contre les poursuites	162
B. La définition juridique des fins caritatives	163
1. Les quatre chefs d'activités caritatives	164
a) Le soulagement de la pauvreté	165
b) L'avancement de l'éducation	167
c) L'avancement de la religion	171
d) Autres fins profitant à la collectivité ou servant l'intérêt public	174
e) La preuve d'un bienfait d'intérêt public	179
2. Quelques conditions particulières	179
a) Un bienfait d'intérêt public	180
b) L'exclusivité caritative	183
(i) Les techniques d'interprétation	183
(ii) La distinction entre les « fins » et les « activités »	185
(iii) Les activités accessoires	187
c) Les réformes législatives	188
3. Les activités politiques et la promotion de points de vue particuliers	189
Sommaire du chapitre	191
Exercices	192
Pour pousser plus loin la réflexion	193

CHAPITRE 5 ADMINISTRATION DE LA FIDUCIE	195
I. Présentation du chapitre	195
II. Le cadre juridique	196
A. La nature et la portée du cadre juridique	196
B. La <i>Loi uniforme</i>	198
III. La désignation et la destitution du fiduciaire	200
A. La désignation du fiduciaire	200
B. La destitution du fiduciaire	202
IV. Les pouvoirs du fiduciaire	204
A. Les pouvoirs énoncés dans l'instrument de fiducie	205
1. La nature et la portée des pouvoirs accordés – une question d'interprétation	206
2. Le contrôle judiciaire d'un pouvoir discrétionnaire	208
B. Les pouvoirs administratifs généraux	210
C. Les pouvoirs distributifs	211
D. Le pouvoir de délégation	212
1. La jurisprudence	213
2. La <i>Loi uniforme</i>	215
a) Maintien de l'interdiction de déléguer des pouvoirs distributifs	215
b) Codification des conditions de délégation des pouvoirs administratifs	216
c) Délégation du pouvoir de placement	216
V. Les obligations du fiduciaire	216
A. L'obligation fiduciaire générale	218
1. L'obligation d'agir de bonne foi en général	218

2. L'obligation d'agir dans l'intérêt véritable des bénéficiaires ou des objets de la fiducie.	219
B. Le devoir de diligence	220
1. La jurisprudence.	220
2. La <i>Loi uniforme</i>	222
C. L'obligation d'éviter les conflits d'intérêts	223
1. La jurisprudence.	224
2. La <i>Loi uniforme</i>	226
D. L'obligation d'informer les bénéficiaires	226
1. L'obligation d'informer les bénéficiaires de l'existence de la fiducie	227
2. L'obligation de tenir les bénéficiaires au courant de l'administration de la fiducie	228
a) La jurisprudence	229
b) La <i>Loi uniforme</i>	231
E. Les obligations relatives aux placements	232
1. Le cadre juridique traditionnel	233
a) Les placements autorisés	234
b) La norme de diligence.	236
2. La <i>Loi uniforme</i>	237
F. L'obligation d'agir de manière impartiale et prudente	239
1. La jurisprudence.	240
2. La <i>Loi uniforme</i>	243
VI. Modification et extinction de la fiducie	243
A. La jurisprudence et les lois applicables.	244
1. Le pouvoir d'entamer le capital de la fiducie.	244
2. La règle énoncée dans <i>Saunders v. Vautier</i>	244
3. Le pouvoir inhérent de la cour	245

4. Le pouvoir d'origine législative	246
B. La <i>Loi uniforme</i>	246
VII. La rémunération des fiduciaires.	248
A. La jurisprudence et les lois applicables.	248
B. La <i>Loi uniforme</i>	250
VIII. Le conflit de lois	250
Sommaire du chapitre	252
Exercices	253
Pour pousser plus loin la réflexion	254
CHAPITRE 6 LES FIDUCIES RÉPARATOIRES	257
I. Présentation du chapitre.	257
II. Les fiducies réparatoires en général.	259
III. La fiducie résutoire	261
A. Les présomptions.	262
1. La présomption de fiducie résutoire	263
2. La présomption d'avancement	264
3. Comment réfuter les présomptions	266
a) La preuve de l'intention de faire une donation	267
b) Les éléments de preuve	268
c) Le moment pertinent pour déterminer l'intention	270
d) La preuve d'une intention moralement inacceptable	271
4. L'avenir des présomptions.	273

B.	Le défaut ou l'impossibilité d'exécution de la fiducie expresse	275
1.	Le défaut de bénéficiaires	276
2.	Les campagnes de financement	277
3.	Les caisses de retraite	277
C.	Les transferts gratuits et les contributions au prix d'achat	278
1.	Les transferts gratuits.	279
2.	Les contributions au prix d'achat	280
3.	Les comptes de banque conjoints	281
D.	La fiducie résultoire fondée sur l'intention commune	283
E.	La fiducie résultoire et les lois sur les biens matrimoniaux	286
F.	L'avenir de la fiducie résultoire	287
IV.	La fiducie constructoire	288
A.	Sa nature	288
B.	La fiducie constructoire institutionnelle, de nature substantielle	291
1.	Le manquement à une obligation fiduciaire.	292
2.	Le manquement à d'autres obligations en equity et autres transgressions	295
3.	Les conditions d'application	297
C.	La fiducie constructoire fondée sur l'enrichissement injustifié	299
1.	Le cadre d'analyse – l'enrichissement injustifié	300
a)	L'enrichissement et l'appauvrissement	301
b)	Le motif juridique et les attentes raisonnables des parties	303

2. La réparation.	306
D. Questions accessoires	308
1. Le lien entre la transgression ou le préjudice et le bien revendiqué.	309
a) La nature du lien requis pour l'imposition d'une fiducie constructive institutionnelle	311
b) La nature du lien requis pour l'imposition d'une fiducie constructive fondée sur l'enrichissement injustifié	312
(i) La notion de coentreprise familiale	313
(ii) L'application de la notion de coentreprise familiale	314
(iii) La portée de la notion de coentreprise familiale	319
2. La fiducie constructive et la question d'intention	321
3. La prise d'effet de la fiducie constructive	323
4. L'avenir de la fiducie constructive	325
Sommaire du chapitre	326
Exercices	328
Pour pousser plus loin la réflexion	329
CHAPITRE 7 LES OBLIGATIONS FIDUCIALES	331
I. Présentation du chapitre.	331
II. Qu'est-ce qu'une relation fiduciale ?	333
III. L'utilité de la notion de relation fiduciale	335
IV. Le contenu de l'obligation fiduciale	338
V. Les relations fiduciales en soi	342

A. L'évolution des catégories reconnues	342
B. La portée des obligations fiduciales en soi	343
1. Le cas des avocats	344
2. Le cas des médecins	346
VI. Les relations fiduciales de circonstance	348
A. Le cadre d'analyse	349
1. La vulnérabilité par rapport au fiduciaire	351
2. Le pouvoir du fiduciaire d'agir sur les intérêts juridiques ou pratiques de l'autre partie	354
a) Le pouvoir discrétionnaire	355
b) Les intérêts juridiques ou pratiques	358
3. Un engagement de la part du fiduciaire	361
4. Les obligations fiduciales de l'État	363
VII. Les relations fiduciales <i>sui generis</i> entre le gouvernement canadien et les Autochtones	366
A. La portée des obligations fiduciales	369
B. Les intérêts protégés	370
1. Les intérêts propriétaires	371
2. Les droits ancestraux	374
Sommaire du chapitre	377
Exercices	378
Pour pousser plus loin la réflexion	379
CHAPITRE 8 LES RECOURS	381
I. Présentation du chapitre	381
II. La responsabilité des fiduciaires	382
III. Les recours personnels	384

A.	L'indemnisation en equity	385
1.	La quantification de l'indemnisation	386
2.	L'inversion du fardeau de la preuve	387
3.	L'utilisation la plus avantageuse des biens	389
4.	L'avenir de l'indemnisation en equity	390
B.	La reddition de compte.	392
1.	Aucune perte n'est nécessaire.	392
2.	La durée de l'obligation de rendre compte	394
3.	Quelques questions accessoires	395
a)	Les gains fortuits	395
b)	La reconnaissance des efforts du fiduciaire.	396
IV.	Les recours réels – le droit de suite	396
A.	Sa nature	397
B.	Son application	398
1.	Le principe énoncé dans l'affaire <i>Clayton</i>	399
2.	Le principe énoncé dans <i>Hallett's Estate</i>	400
3.	Le principe du solde intermédiaire le plus bas.	400
4.	Le partage proportionnel	402
C.	Une relation fiduciaire préexistante est-elle nécessaire ?	403
V.	Les recours contre des tiers	405
A.	Le fiduciaire par immixtion	405
B.	L'aide apportée en connaissance de cause	406
C.	La réception en connaissance de cause	407
D.	Quelle cause d'action invoquer dans un cas précis ?	410

E. La responsabilité éventuelle d'un bénéficiaire	414
VI. L'exonération du fiduciaire	415
Sommaire du chapitre	416
Exercices	418
Pour pousser plus loin la réflexion	419
BIBLIOGRAPHIE	421
TABLE DE LA LÉGISLATION.	429
TABLE DE LA JURISPRUDENCE	449
INDEX ANALYTIQUE	479